



Négociation

Egalité Pro

- QVT - RPS
- Droit à la déconnexion

Une dernière réunion de négociation sur les sujets égalité professionnelle, qualité de vie au travail (QVT), risques psycho-sociaux (RPS) et droit à la déconnexion s'est tenue hier. Lors de cette rencontre, la Direction s'est positionnée sur nos différentes propositions.

Vous retrouverez dans les tableaux ci-dessous les propositions retenues et/ou modifiées par la Direction avec **en rouge celles avancées par la CGT** pour améliorer le quotidien des salarié-e-s.

PROPOSITION D'ACCORD : ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



SANTÉ

- Ajout de 1 demi-journée enfants malades.
- 1 journée de CS par mois pour endométriose.
- 1 journée de CS supplémentaire dans le cadre d'un parcours PMA.
- 3 journées de CS en cas de fausse couche.



GROSSESSE

- Dès l'annonce de la grossesse, possibilité de passage à 80% (payé 100%) ou 1h30 par jour.
- 1 semaine supplémentaire du congé post-natal.
- Automatisation des démarches administratives : Edition d'un livret de parentalité.



TEMPS DE TRAVAIL

- Aide au changement d'équipe en cas de garde alternée.
- Automatiser un rappel sur la possibilité d'arriver plus tard pour le jour de la rentrée scolaire.
- Congé paternité avec reprise de 100% du salaire de base



EGALITÉ

- Embaucher autant de femmes que d'hommes à la sortie des études
- Adaptation des EPIs pour les femmes et en cas de grossesse.



PROPOSITION D'ACCORD : QVT

Le constat concernant les suggestions de la Direction relatives à la Qualité de Vie au Travail (QVT) est si décevant par rapport aux attentes des salarié-e-s que nous préférons éviter d'en discuter publiquement.

PROPOSITION D'ACCORD : RPS / DROIT À LA DÉCONNEXION

Amélioration de l'équilibre vie privée / vie professionnelle : Eviter les réunions sur le midi, après 17h30, les jours de temps partiel et les tunnels de réunions, favoriser le présentiel et les réunions courtes (50 min max).

Déconnexion : Favoriser l'envoi de mail différé, désactiver les notifications le soir, le weekend, pendant les vacances.

Renforcement de la Formation Continue (RPS) : Augmenter la fréquence et la diversité des formations RPS, en mettant un accent particulier sur la détection précoce des signes de détresse chez les salarié.e.s (Manager).

Circuit d'Alerte Précoce pour les Salariés (RPS) : Créer un système d'alerte anonyme permettant aux salariés de signaler des situations à risque, de manière confidentielle, en garantissant des mécanismes de suivi et d'intervention appropriés pour prévenir les risques psychosociaux.



La CGT a déjà annoncé à la Direction qu'elle ne signera aucun accord RPS tant qu'aucune action forte ne soit entreprise pour améliorer les conditions actuelles. Trop de salarié-e-s vivent des situations psychologiques difficiles dans différents services sur les sites français.

VOTRE AVIS ?



La Direction ayant repris une majorité de nos propositions, l'accord «Egalité professionnelle» nous semble intéressant, c'est pourquoi, il est maintenant temps de vous positionner sur cette négociation d'accord.

N'hésitez à vous rapprocher de vos élus et mandatés CGT afin de donner votre avis.

Nous sommes aussi joignable sur site internet et par l'adresse mail ci-dessous.